CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E214717** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 23/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2026

Forme juridique : SARL

Capital : 120 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 999 421 035 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7309942

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021809871304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021809871304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ARNAUD TACHON

26 CHEMIN DE LACLAU
64800 NAY

Téléphone : 06 62 86 08 25 **Fax :**

Portable : 06 62 86 08 25

Responsabilité légale :
ARNAUD TACHON GÉRANT

Site Internet : http://chauffage-climatisation64.fr

E-mail : tachon.arnaud@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 313 599 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	2	23/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	23/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		23/06/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/04/2026 11:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E214717** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE **23/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2026
Forme juridique : SARL

Capital : 120 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : **999 421 035 00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7309942

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021809871304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021809871304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ARNAUD TACHON**

26 CHEMIN DE LACLAU
64800 NAY

Téléphone : 06 62 86 08 25 **Fax :**
Portable : 06 62 86 08 25

Site Internet : http://chauffage-climatisation64.fr
E-mail : tachon.arnaud@orange.fr

Responsabilité légale :
ARNAUD TACHON GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/01/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	08/01/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/04/2026 11:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.